

III

L'avenir des relations culturelles internationales du Canada

Le moment est venu où les relations culturelles internationales du Canada peuvent connaître une expansion spectaculaire susceptible d'apporter aux Canadiens des bénéfices considérables et d'asseoir la présence du Canada dans le monde.

Tout mène inévitablement à cette conclusion. Nos artistes et nos universitaires ont atteint un niveau d'excellence qui leur vaut une renommée internationale et d'être sollicités de toute part. Sur les plans économique et politique, s'offrent de nombreuses possibilités commerciales, touristiques et diplomatiques dont il y a lieu de tirer parti, sans parler des nouvelles possibilités en matière d'investissement, de débouchés et de revenus. L'occasion s'offre de raffermir nos liens bilatéraux avec les pays d'Europe, le Commonwealth, la Francophonie et les États-Unis, et de forger de nouvelles amitiés en Amérique latine, en Asie et en Afrique. Celle aussi de nous dégager de l'esprit de clocher, de nous affirmer comme pays bilingue et multiculturel et de renforcer notre unité et notre identité nationales. Au contact du monde qui les entoure, les Canadiens apprennent la solidarité, à tirer fierté de leur activité créative et, par un dialogue plus large avec des cultures étrangères, à réduire l'ascendance des plus puissantes.

Dans le rapport culturel avec d'autres pays, le Canada peut donner autant qu'il reçoit. Maints programmes et activités conçus au Canada au cours des dernières décennies constituent un apport appréciable à l'évolution culturelle des autres pays. Un nombre croissant de pays manifestent de l'intérêt pour une forme d'« inter-fécondation culturelle » avec le Canada.

En raison de l'évolution rapide de ses compétences dans ce qu'on appelle souvent les « arts de la communication », le Canada est en mesure de contribuer de façon importante à l'élaboration des nouveaux modes de communication qui, en cette ère de contraintes financières, seront de plus en plus nécessaires pour

élargir et accroître la compréhension entre les pays sur le plan culturel. Si chacun peut progresser isolément en matière d'arts, d'organes de grande diffusion, de télécommunications et d'informatique, combien plus bénéfique serait-il d'oeuvrer dans un esprit de coopération et à l'avantage de tous les intéressés. Le Canada n'a certes pas le monopole des idées et des innovations dans ces domaines. Plusieurs autres pays possèdent d'éminents artistes, techniciens, chercheurs et savants disposés à collaborer avec leurs homologues canadiens et à pousser la coopération internationale toujours plus loin.

Tous pays qui souhaite voir s'épanouir ses relations culturelles internationales doit s'assurer que celles-ci sont fondées sur certains principes bien définis. Les principes qui devraient désormais guider et régir le développement des relations culturelles internationales du Canada peuvent se formuler ainsi:

Les relations culturelles sont un élément essentiel et distinct de la politique étrangère d'ensemble;

les politiques culturelles externes se situent en prolongement des politiques culturelles nationales;

les activités culturelles à l'étranger doivent obéir aux normes d'excellence les plus élevées;

les relations culturelles doivent épouser tous les domaines et tendre à l'universalité.

Ces principes ne sauraient devenir réalité sans planification à long terme. Il faut au Canada d'aujourd'hui un plan de développement à long terme de ses relations culturelles internationales dans toutes leurs facettes si l'on veut, par une diplomatie culturelle vigoureuse, hausser le profil canadien dans le monde.

Le Bureau des relations culturelles internationales élabore actuellement ce plan en consultation étroite avec les autorités fédérales et provinciales et la communauté culturelle. Ce plan, qui porte sur une période de 20 ans, est subdivisé en plans d'action quinquennaux, chacun assorti d'objectifs et de priori-